



L'Echo de la Diablée

Bulletin Municipal d'information
de la Commune de Réallon



Numéro 39
Décembre 2023

Le Mot du Maire

En référence à une célèbre bande dessinée et un peuple d'irréductibles gaulois, je crois que « le ciel nous est tombé sur la tête ». Quelle violence dans les précipitations successives, du jamais vu. La commune a été sévèrement impactée, les stigmates sur nos paysages seront les témoins de l'impact dans les mémoires réallonnaises.

Dame nature s'est déchaînée, nous subissons, mais nous allons repartir. La période est dure mais chacun a su faire preuve de courage, de sérénité et, en tant que Maire, je vous remercie Tous.
Ces 1ers et 8 décembre resteront à jamais dans la mémoire collective.

Je tiens à remercier la gendarmerie de Savines-Le-Lac, les pompiers de Savines-Le-Lac et surtout, les services du département qui ont été présents en permanence, les quatre premiers jours, samedi, dimanche, la nuit. Les travaux colossaux ont vite débuté. Je déplore, malheureusement, l'absence consternante de certains services, présents au bout de cinq jours pour apporter des expertises confondantes. Il a fallu attendre huit jours pour une intervention positive.

Mes prédécesseurs, des conseillers, moi-même, avons pointé du doigt l'activité du torrent. Le manque de moyens financiers ne peut tout justifier.

L'état est propriétaire du torrent certes, mais quand on est propriétaire, on a des obligations d'entretien. L'heure est à la reconstruction, le département organise, finance, aide. Les conséquences financières pour la commune devraient être moindre.

Merci aux entreprises, aux ouvriers, présents sur le site et qui œuvrent dans des conditions critiques. Chapeau bas !

L'équipe municipale a fait de son mieux pour vous soutenir.
Après cette année 2023 chaotique, 2024 ne pourra être que meilleure.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes et mes meilleurs vœux.

Michel MONTABONE,
Maire de Réallon

Sommaire

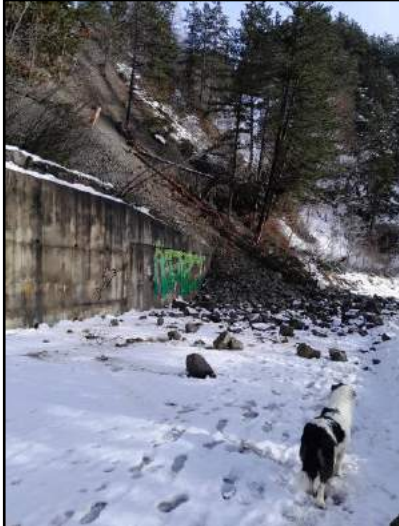
| | | |
|---|--------------------------------|-----------|
| ❁ | Le Mot du Maire | 2 |
| ❁ | La Vie Municipale | 4 |
| ❁ | La Vie de Village | 11 |
| ❁ | La Vie des Associations | 20 |
| ❁ | Etat-Civil | 30 |
| ❁ | Nos Aînés | 32 |
| ❁ | Animations | 33 |
| ❁ | Divers | 40 |

Le personnel de la Mairie vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, au plaisir de vous retrouver en 2024.



Vie Municipale

Glissements de terrain des 1^{er} et 8 décembre 2023



Vie Municipale

Les 1 et 2 décembre derniers, le département et la commune de Réallon ont subi des intempéries exceptionnelles, jamais vues, aux dires des anciens.

Bien heureusement, nous n'avons à déplorer ni morts, ni blessés, l'essentiel est là.

Par contre, le bilan matériel est lourd, maisons et caves inondées, routes et pistes coupées, lignes électriques arrachées...

Face à l'adversité, les Réallonnais n'ont pas fait mentir la réputation de solidarité des montagnards, entraide dans les hameaux pour faire face à la coupure d'électricité, propositions d'hébergement, de « coups de main » de beaucoup.

Les services de l'état, le département, les entreprises locales sollicitées, les membres du conseil municipal se sont d'emblée mis en ordre de marche pour corriger au plus vite les désordres.

Le hameau des Gourniers a pu être réalimenté en électricité le dimanche vers midi, Enedis ayant mis en place un groupe électrogène

Une demande de déclaration de catastrophe naturelle a été introduite auprès des services de l'état, une réponse favorable vient de nous être accordée.

Le foyer de ski de fond n'ouvrira pas cet hiver, néanmoins des boucles de pistes de fond seront aménagées autour de la station de Pra Prunier et sur la piste de Vaucluse.

Des travaux importants et urgents permettent aujourd'hui de circuler dans 'les ruines', tout rentre dans l'ordre petit à petit.

Les services de l'état reviendront au printemps pour des travaux de fond.

Luc SOULIE



Vie Municipale

Fort

La dernière tranche de travaux aura duré presque six mois. L'entreprise SMBR, orientée par Sylvestre GARIN, notre maître d'œuvre, a mené à bien la réhabilitation du mur de courtine entre les deux tours, seuls quelques petits travaux de finition resteront à faire au printemps.

Notre fort est aujourd'hui prêt à affronter quelques décennies en toute sécurité et pérennité. C'est un des emblèmes du patrimoine réallonnais qui va continuer à dominer sereinement notre village. Nous nous félicitons d'avoir choisi cette entreprise, spécialiste de la pierre sèche, qui a œuvré sur ces travaux dans des conditions souvent difficiles.

Merci et bravo à eux.



Eglise



Un panneau d'information a été apposé au mur de notre église.

Il renseigne les visiteurs sur les caractéristiques de celle-ci, sa conception, son historique.

Ce panneau a été financé par l'association « Patrimoine en Réallonnais », merci à eux pour leur travail.

Vie Municipale

Ecole

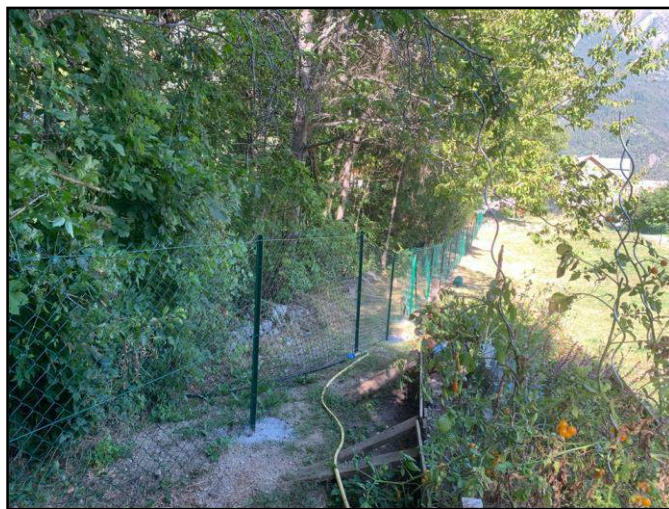
Les alentours de l'école ont fini d'être aménagés.

Le parking a été complètement réhabilité, les évacuations d'eau pluviale reprises, le revêtement pérennisé.



La cour de récréation à l'arrière du bâtiment a été sécurisée par un grillage installé par les services de la mairie.

Les enfants de l'école peuvent profiter aujourd'hui d'un cadre que beaucoup nous envie avec une aire de jeux en herbe, un jardin, des arbres fruitiers.



A noter, que les importants travaux effectués il y a deux ans, sur le bâtiment de l'école, semblent efficaces. Aucune nouvelle fissure ne semble apparaître. On peut dire aujourd'hui que le bâtiment a été sauvé.

Vie Municipale

Sentier des crêtes

Ce jeudi 6 juillet a été inauguré « Le sentier des crêtes » en présence de Michel MONTABONE, le Maire, de Chantal EYMEOD, présidente de la Communauté de Commune et vice-présidente de la région, de Christine Maximin, vice-présidente de la Communauté de Commune, chargée des activités de pleine nature et d'Alexis AUBESPIN, directeur de l'OTI.

Il s'agit de l'aménagement des crêtes sous les aiguilles de Chabrières, avec différents belvédères, point d'information pour notre clientèle, départ de balades.

La région et l'état ont financé à hauteur de 30%, le département a couvert 20%, la Commune et le RTE l'autofinancement.

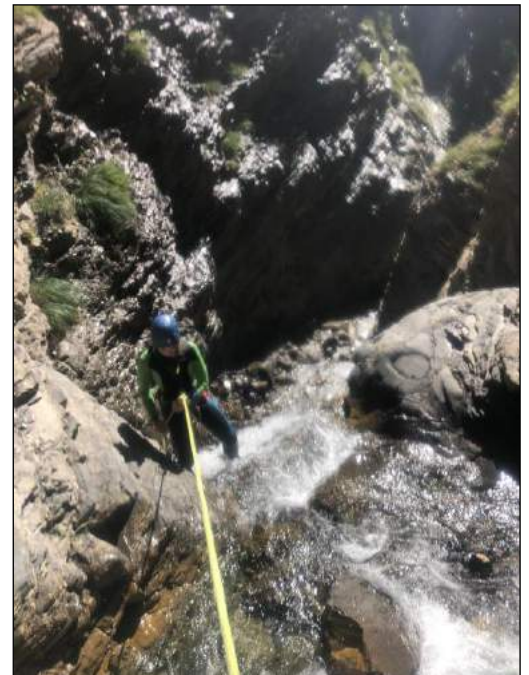


Ce projet s'inscrit dans le cadre d'activités multi-saisons.

La municipalité a bien conscience que, au vu du changement climatique, l'activité « tout ski » est terminée.

Pour pérenniser la station, il faut élargir les activités, ouvrir sur les « ailes de saison », proposer d'autres horizons. Ces belvédères vont dans ce sens.

Dans la même optique, un site d'escalade a été sécurisé dans les aiguilles de Chabrières, avec l'aide du département.



Six voies ont été installées à partir du sommet des télésièges. De l'autre côté de la vallée, en collaboration avec l'institut de formation de Vallon Pont d'Arc et la fédération de spéléologie, le canyon de la Pisse a été totalement sécurisé et équipé.

Les professionnels de la montagne vont trouver des terrains de jeux magnifiques.

Vie Municipale

Station

Grosse activité sur la station depuis début juillet.

La saison d'été, malgré un départ poussif à l'image du territoire de Serre-Ponçon, a été positive.

Le chiffre d'affaire continue de croître sur cette période, nous avons conforté notre option d'ouverture 7 jours/7 jours sur juillet/ août.

On note une forte augmentation de passage des vélos sur nos remontées mécaniques.

Notre Bike Parc en surprend plus d'un par la qualité des pistes, leurs difficultés et leur entretien.

Merci aux deux employés qui travaillent sans cesse sur l'amélioration des pistes.

Les belvédères attirent de plus en plus de monde. L'ouverture du site d'escalade devrait encore accroître le nombre de passages.

Nous serons vigilants sur la surfréquentation du site et la dangerosité, nous sommes en montagne.



Robin DEYMIER, notre directeur est parti sous d'autres cieux pyrénéens, nous lui souhaitons bonne chance pour sa carrière. Nous savons qu'il est parti avec un petit pincement au cœur et la station, comme la commune, savent ce qu'elles lui doivent. Il a su relancer une petite station familiale, lui redonner du dynamisme et investir.

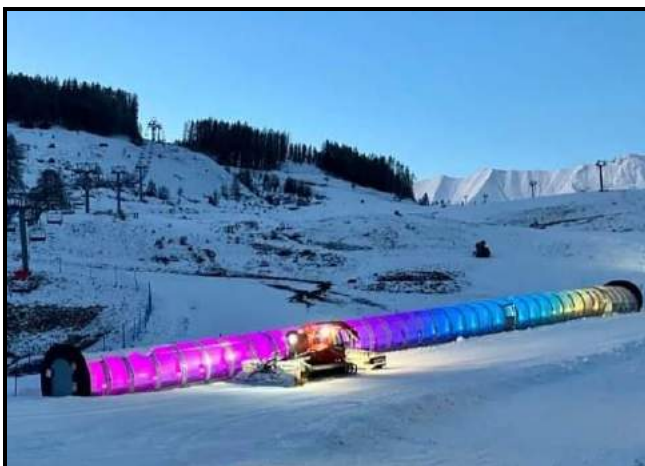
La station est aujourd'hui sur de bons rails, il en est le responsable, nous saurons nous en souvenir.

La vacance du poste de directeur tout l'automne n'a pas été de tout repos.

Un grand merci à Jean-Marc ROUX-SIBILON, qui s'est investi pleinement dans la fonction. Il a pu compter sur l'appui des permanents pour passer cette période de transition.

La municipalité tient à remercier ces personnes pour leur loyauté, leur sérieux et leur implication. Elles se reconnaîtront à travers mes propos.

Il a fallu gérer l'arrivée de ce nouveau tapis couvert autonome. Nous avons malheureusement choisi une entreprise qui s'est avérée défaillante, qu'il a fallu suivre de bout en bout, relancer sans cesse pour aboutir à un produit qui sera performant pour notre clientèle familiale et débutante.



Vie Municipale

Dès la fin de la saison d'hiver, les travaux commenceront sur la réhabilitation du bâtiment d'accueil : crèche, poste de secours, nouveaux bureaux. Les plans sont prêts, le financement bouclé.



Kévin THIRION, le nouveau directeur nous a rejoint le 1^{er} décembre.

Cet ingénieur des mines, a déjà mené une belle carrière dans des grands groupes (Bouygues, Eiffage). Le management n'est pas un souci pour lui. Issu de la montagne, moniteur de ski, skieur de compétition, le ski, il connaît, pas de surprise pour lui.

Sûr qu'il saura s'intégrer au plus vite pour une saison qui s'annonce belle, je l'espère.

Bienvenue à lui.

Réfection d'un mur – hameau des Méans

Des travaux ont été engagés dans les Méans pour la réhabilitation d'un mur de soutènement.

L'entreprise AMCV a réalisé un bâti qui satisfait pleinement les habitants du hameau.

Merci à elle.



Vie de Village

Embellir mon village !

C'est le souhait de la commune de REALLON qui s'est engagée dans l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement de la traversée du village à travers une opération « Façades » menée depuis 2022. Avec ce dispositif incitatif, la commune souhaite soutenir la valorisation et la préservation du patrimoine local, et améliorer la qualité de vie au village et son attractivité.

L'animation de ce programme est assurée par SOLIHA Alpes du Sud et permet aux propriétaires de bénéficier de subvention pour la rénovation des façades de leurs maisons. Ils sont accompagnés dans les démarches administratives (autorisation d'urbanisme, montage des dossiers de demande de subvention...) jusqu'au versement de l'aide qui s'effectue après validation des échantillons d'enduit sur la façade et des travaux. Chaque propriétaire reçoit des recommandations architecturales personnalisées pour la mise en valeur du bâti ancien.



Déjà deux maisons situées sur l'axe principal du village ont bénéficié de ce programme communal avec près de 8 000€ de subventions allouées et 435m² de façades requalifiées.

Grâce au cofinancement par le DEPARTEMENT des Hautes-Alpes qui souhaite soutenir ces programmes d'embellissement des villages hauts-alpins, la commune de REALLON envisage dès l'an prochain l'extension du périmètre actuel à d'autres zones de la commune permettant ainsi un plus grand nombre de façades rénovées à l'avenir.

Avant/Après travaux



Vie de Village

Ecole

Rentrée à l'école des Rousses :

Alix, Elsa, Céleste et Marin sont entrés en sixième au collège les Écrins tandis qu'Arthur et Billie ont fait leur première rentrée en petite section. Charlie et Elisa ont également rejoint notre école depuis le mois de septembre.

Béatrice Combal, est la directrice et l'enseignante des 13 élèves de maternels et CP. Elle est secondée par Laurie Dufour, Atsem. Sandrine Charriot est la maîtresse des 11 élèves de Ce1, CE2, CM1 et CM2. Le service de cantine est assuré par Sonia Marseille. Une garderie est proposée tous les jours de 8h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00.



Trois écoles de montagne

Un projet de rencontres entre les élèves des écoles des Orres, des Puy et de Réallon.

Ce projet consiste à réunir nos trois écoles autour d'activités artistiques, sportives et culturelles. Nous sommes 76 élèves répartis en 6 classes de la maternelle au cm2.

Étape n°1 : les prémices du projet

- Une journée dansée

Notre première rencontre s'est déroulée en avril à Savines le lac sur le thème de la danse.

Après avoir travaillé avec la même intervenante en danse pendant plusieurs séances, chaque école a présenté sa création aux autres. Ce fût l'occasion de faire connaissance.

Vie de Village

- Deux jours en montagne

Nous sommes aussi partis au refuge du Chardonnet pour les classes de CE et CM et à celui des Drayères pour les maternelle et CP dans la vallée de Névache. Nous avons marché plusieurs heures. Un âne nous a accompagné sur le chemin durant ces deux journées. Nous avons adoré !



Étape 2 : le cœur du projet

- Une semaine en musique

En ce début d'année, nous avons vécu une semaine « spéciale » :

Nous avons fait école à différents endroits : Savines le lac, Puys Sanières et station de Réallon. Nous avons tourné sur différents ateliers : musique, anglais, géographie, sport et art. Nous étions regroupés par niveaux : les CM, les CE, les CP/GS et les MS/PS. Les élèves ont pu connaître d'autres maitresses et d'autres camarades. Au cours de cette semaine, nous avons adoré la géographie car un cartographe nous a expliqué comment il crée les cartes en 3D. Nous avons aussi aimé le sport avec différents jeux (la balle américaine, jeux de passe avec un ballon, la tek). Pour les grands, le sport se pratiquait le matin ; ça nous permettait de se mettre dans le bain pour les ateliers de la journée. Enfin, chaque groupe a inventé des paroles de chanson et des bruitages qui ont ensuite été présentés aux autres. Sans oublier la chanson de l'Amitié que nous avons tous répété en cœur !

Vie de Village

- Une sortie science et patrimoine

Le 13 octobre dernier, tous les élèves de CM1 et CM2 des Trois écoles sont allés à la maison de la géologie pour participer au village des sciences en matinée puis visiter les fortifications de Mont dauphin l'après-midi. C'était un plaisir de se retrouver !

Étape 3 : la suite du projet

- Des lectures communes

Nos trois écoles se partagent et s'échangent des lectures communes sur le thème du voyage. A chaque période, on fait tourner les livres sélectionnés. Un jury des lecteurs est prévu pour le printemps afin d'élire le meilleur album.

- Des rencontres neige

AU mois de janvier, les maîtresses nous prévoient encore des journées de retrouvailles sportives et culturelles autour de Réallon.

- Au printemps

Cette année, nous irons à la piscine d'Embrun avec nos camarades des Puys et des Orres. Pendant qu'un groupe est dans l'eau, les autres partageront des visites, des lectures ou des jeux sportifs autour du plan d'eau ! Ça va être génial !

Lily Peyron, Tifenn Grange et Sandrine Charriot.

La forêt fait école

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », piloté par les Communes forestières, propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion sur le long terme d'une parcelle en forêt communale.

Des rencontres avec des acteurs de la forêt comme le Maire de la commune, des professionnels de la filière forêt-bois, le gestionnaire de la forêt, des associations, permettront aux enfants d'appréhender les questions forestières et de s'engager en faisant des propositions concrètes pour leur « Forêt pédagogique ».

Découverte de la parcelle

Ce 29 septembre 2023, Frédéric, garde ONF, nous a emmené faire le tour de la parcelle. Nous avons regardé les essences d'arbres. Frédéric nous a aussi expliqué comment déboucher les revers d'eau. Nous avons également mesuré la hauteur et le tour d'un arbre ainsi que la pente. Enfin, nous avons adoré la journée.

Inauguration de la parcelle n°19

Ce 14 novembre 2023, nous avons présenté notre projet aux élus et aux responsables des forêt. Nous avons planté des petits mélèzes. Nous avons aussi préparé un apéritif avec du fromage de chèvre, des confitures ou des sirops de fleurs et de fruits de la montagne, du pain de Julie et du pâté de Mamie Clo. Puis, nous avons partagé une bonne soupe et un pique-nique avant de rentrer au chaud !

Vie de Village

Rencontre avec la classe VISO

Ce jeudi 23 novembre, nous avons retrouvé des élèves de l'IME de Savines à l'entrée de notre parcelle. Nous leur avons montré nos plantations, le numéro de la parcelle et nos coins de jeux. Nous avons parlé des essences comme le mélèze avec ses aiguilles dorées ou le chêne avec ses feuilles plates. Enfin nous leur avons fait goûter la confiture de cynorrhodon et de mélèze de Babeth. Nous nous retrouverons au mois de décembre.

Baptiste Ferré, Noémie Peyron et Loan Couton.



Vie de Village

Amontagnage



En ce 14 juillet, tous les bovins sont montés vers Chargès. Les quelques trois cent vaches ont retrouvé leurs quartiers d'été, certaines plus impatientes que d'autres.

Michelle, notre bergère, les attendait de pied ferme !
Le Père Thibaud Varis a effectué la longue montée avec les éleveurs, les amis, les touristes, afin de célébrer messe et bénédiction dans cet écrin du Parc.

Apéritif et repas tiré du sac ont bouclé cette belle journée.



Festival « torrent de jazz » et concerts



Vie de Village

La première édition du festival "Torrent de Jazz" s'est déroulée les 28 et 29 juillet derniers sur la base de loisirs de l'Isclès. Les organisateurs de l'évènement souhaitent vivement remercier la commune de Réallon qui a financé le festival, Mr le Maire Michel Montabone et l'ancien directeur de la station Robin Deymier pour leur soutien, ainsi que les équipes techniques de la mairie et des remontées mécaniques pour l'aide logistique. Merci également au comité des fêtes pour le prêt de matériel. Enfin, merci aux voisins, aux amis, aux bénévoles et au public pour l'élan de solidarité qui a permis de mettre à l'abri le matériel face au violent orage qui a brutalement mis fin au dernier des quatre concerts du festival.

Malgré cette clôture quelque peu précipitée sous un torrent de pluie, le travail des bénévoles et la mobilisation de nombreux habitants de Réallon et alentours ont permis de faire de cette première édition une véritable réussite !

Nous avons hâte de vous dévoiler la programmation de l'édition 2024 !
A très bientôt !

Paola MANGIN & Rémi DENIS, organisateurs de Torrent de Jazz

torrentdejazz.info@gmail.com

06 .79.86.77.17



Vie de Village



Toujours dans un esprit d'ouverture vers l'extérieur, exceptés les concerts au sommet organisés par la station, les événements culturels avaient disparu sur le Chef-Lieu depuis quelques temps. Nous avons fait le pari de créer notre premier 'petit festival' sur la base de l'iscl. Nous avons emboîté le pas à l'association « Torrent de Jazz ». Nous avons fait un pari financier. Pari gagné au vu du nombre de spectateurs attirés par nos deux soirées, au vu de l'ambiance qui a régné, au vu de la qualité musicale. Trois cent personnes chaque soir, pas mal pour une première. Nous allons renouveler, voire, monter en puissance, pour une deuxième édition.

Michel MONTABONE

Vie de Village

En collaboration avec le comité des fêtes, un concert a été proposé à l'église St Pelade en octobre avec deux chorales du département.

SOALTEBA et PARSIPARLA ont su enchanter « les oreilles réallonaises ».

Prenez déjà date pour le 20 janvier, un concert de Noël sera proposé avec SOALTEBA et Music Alpes, avec Valérie ROSSI, notre conseillère départementale en soliste.



Répétition été 2023



Concert automne 2023

Vie Associative

Réalronron

Cher-e(s) habitants de Réallon,

Grâce aux bons de stérilisation de la Fondation Brigitte Bardot et aux subventions de la commune, l'association Réalronron a pu stériliser 14 chats errants cette année. Nous les remercions vivement. Nous saluons également l'engagement de plusieurs habitants qui s'impliquent au quotidien pour lutter contre la misère et la souffrance animale.

Les chats errants qui ont été stérilisés sont tatoués d'un S dans l'oreille.

L'association Réalronron espère poursuivre le travail engagé sur l'année 2024.

Contact

Paola MANGIN 06.79.86.77.17

Présidente de l'association Réalronron

realronron.asso@gmail.com

149 Charrière de la Combe

Les Méans, 05160 Réallon



Vie Associative

Club le Mourre Froid

Pour le deuxième semestre de l'année 2023 :

F Le club a participé ou organisé :

→ le 8 septembre : le challenge de pétanque inter club à la station de REALLON avec comme les années précédentes, la participation des clubs de CHORGES, SAVINES LE LAC et CROTS.
16 équipes (en triplettes) se sont rencontrées dans la bonne humeur et la convivialité. Le repas pris au restaurant « la spatule en bois » a été apprécié par tous les convives



→le 29 octobre, sortie « cabaret » à TOURVES (83) organisée par la fédération départementale. Une centaine de personnes dont 8 adhérents du club ont participé. Belle et agréable journée ...



Vie Associative

→ le 14 novembre, le repas de la chèvre au restaurant « le chamois » à ANCELLE.

Le temps maussade ne nous a pas permis de faire, comme prévu, une balade le matin et pétanque l'après-midi. Nous nous sommes contentés de quelques parties de belote, tout de même très agréables



Quel beau coucher de soleil sur le Champsaur !

→ le mardi 12 décembre un repas « choucroute » est prévu au restaurant « le pavillon » à GAP.

→ le jeudi 14 décembre remise des cartes d'adhérents 2024 à la salle de la mairie à 14 H

Pour 2024 nous pouvons déjà retenir les dates suivantes :

- la galette des rois qui aura lieu le vendredi 19 janvier à la salle de la mairie à 14 h (jeux de cartes et de société puis galette vers 16 H)
- L'organisation d'un loto le jeudi 22 février à 20 heures à la salle de la RAMA à la station
- L'assemblée générale du club le mardi 14 mai à la salle de la mairie
- Le Challenge de pétanque inter club du Mourre-Froid le jeudi 5 septembre à la station de REALLON
- Le vendredi après-midi : cartes, rumikub, triominos, etc à la salle de la mairie et aux beaux jours pétanque au Laccas

Vie Associative

Le calendrier 2024 de la fédération départementale

- * AG de la fédération Départementale à SAVINES LE LAC le mercredi 20 mars 2024.
- * Journée de l'Amitié à ORCIERES 1^{er} quinzaine d'avril 2024.
- * Régional de Pétanque : à HYERES du 5 au 7 mai 2024
- * Journée de la Forme à CHABOTTES le jeudi 20 juin 2024.
- * Rencontre Départementale de Pétanque à EMBRUN le jeudi 6 juin
- * loto de la fédération octobre 2024 à CHORGES
- * National de Pétanque à ARGELES SUR MER du 1^{er} au 4 octobre 2024
- * Journée des Présidents au Pavillon Carina à GAP le vendredi 22 novembre 2024

Comité des fêtes

2023 une année bien remplie pour le comité des fêtes :

- *9 juillet la traditionnelle fête patronale de Réallon, avec la participation des J.A. ;*
- *30 juillet la fête du pain ;*
- *8 octobre : Les Chorales SOALTEBA & PARSIPARLA à l'église St Pelade ;*
- *22 octobre 1er concours de Belote, mais pas le dernier, et des heureux gagnants.*

Pour 2024 voici le programme, et d'autres surprises à partager... , on vous attend nombreux.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré lors des différentes animations et sans qui aucune fête n'aurait été possible, merci aux Jeunes Agriculteurs d'avoir préparé le repas. Merci à Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour sa collaboration et au service technique pour son aide indispensable.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, Sarah, Léa, Hugo et Yves.

Rendez-vous le 3 janvier pour le LOTO de la nouvelle année.



Vie Associative

PROGRAMME 2024



3 janvier : **LOTO** de la nouvelle année

Planche de produits locaux, chocolats, 1 coupe de **champagne**.
salle de la Rama (station) à partir de 19h.

20 janvier : **Ensemble de Chorales**

Eglise St Pélade de Réallon - *à partir de 17h.*
Participation libre - Vin chaud du comité des fêtes.



28 février : **LOTO** découverte du terroir

Dégustation de **produits du terroir**, vin chaud.
salle de la Rama (station) à partir de 19h.



7 juillet : **fête patronale de Réallon**

Buvette, repas (sur réservation), animations, **concert**
concours de **Rodéo**, concours de boules + prix.
Camping des Iscles, base de loisirs à partir de 10h.



18 août : **fête du pain**



Visite du four, producteurs locaux, animations, buvette,
coulée de bronze et parure de Réallon, **concert**, boules, pizzas.
Four des Gourniers à partir de 10h, (vente de pain les 16, 17 et 18).

Information: 06 88 95 34 83
mail: cdf.reallon@free.fr



Comité des fêtes
de Réallon

Abonnez-vous à la page Facebook pour recevoir toutes les informations :

Vie Associative

Patrimoine en Réallonnais

Commençons par féliciter la mairie actuelle d'avoir parfaitement géré le dernier stade des travaux de mise en sécurité du Fort. Ainsi, la préservation des ruines du Fort, l'objectif premier à la naissance de Patrimoine en Réallonnais, est arrivé à son terme. Notre effort de sensibilisation des pouvoirs publics, commencé dès 2005 a porté ses fruits. Ce qui n'empêche pas nos actions de continuer.

Le parcours n'a pas été facile. La fête médiévale, celle du mariage d'antan, la souscription soutenue par toutes les associations sans exception ont été déterminantes pour attester la volonté des Réallonnais. Chacune des mandatures a permis d'avancer d'un grand pas. Nous gardons en tête le magnifique feu d'artifice qui clôturait les travaux de la tour carrée. Le premier pas, sous Adrien Gleize a permis de convaincre les pouvoirs publics à tous les échelons décisionnaires.

Puis notre rôle s'est effacé progressivement au profit de celui de la commune : La tour à la gorge sous Claudine Peyron, la tour carrée sous Jean Louis Gleize, Le mur d'enceinte sous Michel Montabone. Merci à tous. Notre rêve d'antan est exhaussé, celui des Réallonnais également !



Vie Associative

Si le Fort tient debout 600 ans de plus, on imagine sans peine le charme des générations au profit de l'identité de Réallon mais aussi son impact (osons dire trivialement sa 'rentabilité économique'), qui contribue à valoriser l'attrait touristique des Hautes Alpes.

Plus modestement le « Parcours Patrimonial des Terrasses » qui se met en place, agit dans le même sens. Il en est à son terme. Le panneau de l'église est déjà en place, il sera suivi des 5 pupitres déjà réalisés et en attente d'être posés par la Com cCm. Il est également prévu d'agrémenter le circuit de 8 photos du vieux Réallon et d'un panneau d'entrée qui invite à l'emprunter.

A l'occasion de la Fête du Pain nous avons pu réaliser un stand « Métallurgie du bronze » en appui de la coulée de bronze effectuée par Luc Soulié. Il nous a paru important d'expliquer la méthode utilisée à l'époque où la parure emblématique a été réalisée.

Par ailleurs, un exposé sur « l'eau à Réallon, passé, présent, avenir » à l'occasion des journées européennes du Patrimoine a été noyé par l'excès de pluie ce jour-là. Une autre occasion se présentera ...

Nous comptons conclure l'année 2023 en éditant une brochure qui porte un éclairage sur « La naissance de Réallon et son évolution » depuis son origine jusqu'à aujourd'hui.

Nous avons plaisir également à vous faire part de la prochaine parution du livre d'Eliane Gleize « Réallon les quatre saisons, un pari réussi » prévu en début de 2024.

En marge de nos activités, nous tenons à féliciter Mélissa Gleize, petite fille d'Antoine, pour son travail remarquable « Mort et deuil de guerre en Savinois de 1914 à 1939 » dans le cadre de son Master d'Histoire, obtenu brillamment fin 2022. Chacun est invité à en prendre connaissance à la mairie et nous mettons à disposition un exemplaire pour tous ceux qui souhaitent l'emprunter chez eux et le lire tranquillement (Tel. Au 06 61 22 50 32 pour plus de précisions)

Nous souhaitons nos vœux 2024 à tous les réallonais sans exception, sensibles ou non à nos actions destinées au profit de tous.

Ski club



Début septembre, ce fût la mise en route de la saison hivernale avec la participation du Club au Forum des associations de Chorges le samedi 02 septembre, puis à Gap le samedi 09 septembre au VitalSport organisé par Decathlon. Ces rencontres ont été l'occasion de discuter des différentes activités offertes par le Ski Club, et de mettre en avant l'attractivité de la station de Réallon.

Vie Associative

Quelques jours plus tard à la salle de la Rama de Réallon, s'est déroulée l'AG du Ski Club, qui a permis à Sebastien Olmo, Président, de faire le bilan moral et financier de la saison écoulée aux nombreux adhérents présents pour l'occasion. Les mandats des membres du Comité Directeur et des membres du bureau arrivant à leur terme, des élections ont eu lieu. Un nouveau Comité Directeur a été élu pour 3 ans et a nommé un nouveau bureau identique au précédent : Sebastien Olmo, Président, Virginie Gleize/Olmo, Trésorière et Lionel Grollier, Secrétaire.

Puis le 14 octobre s'est déroulée la désormais incontournable Bourse aux skis sur le boudrome que la ville de Chorges nous a gracieusement mis à disposition. Une fois de plus, cette neuvième édition a rassemblé un public de plus en plus nombreux. Plus des 2/3 des 2000 pièces réunies pour l'occasion ont trouvé preneur. Une encourageante réussite qui a été possible grâce aux dévouements des membres du comité directeur, mais aussi aux nombreux adhérents du Club venus prêter main forte à l'organisation de cet évènement.

Notre engagement et notre réussite sur cet évènement ont d'ailleurs été reconnus et salués au travers d'un courrier de Mr le Président de Région PACA, Mr Renaud Muselier, qui je cite « contribue incontestablement au rayonnement et au succès de nos territoires de région PACA ».

La saison sportive de nos jeunes skieurs a également débuté par une préparation physique. Ce sont des séances animées tous les dimanches matin par les coachs, qui consiste à faire travailler les quadriceps, ischios jambiers, abdominaux ou autres fessiers afin de préparer le corps à la pratique intensive du ski et ainsi se prémunir au maximum des blessures.



Lors de la seconde semaine des vacances de la Toussaint s'est déroulé le stage sur glacier d'avant saison. Sylvain Norbert, notre entraîneur, a conduit les jeunes du Club dans la station Suisse de Saas-Fee, où ils ont pu préparer la saison de ski dans de magnifiques paysages helvètes. Ce stage à l'étranger est une première pour le Club ; c'est le manque de neige sur la station des 2 alpes qui nous a conduit sur les pentes du glacier de la station de Saas-Fee. Ce stage également axé sur la cohésion de groupe, a permis aux jeunes de vivre des moments inoubliables et de renforcer leur passion pour ce sport.

Le début des entraînements sur les skis à la station voisine des Orres débutera à partir du week-end du 9 décembre jusqu'à l'ouverture de notre station prévue le 23 décembre. Cette journée d'ouverture sera l'occasion pour tous les jeunes skieurs de la vallée et même d'ailleurs de participer aux séances de détection proposées par le Ski Club, qui pourront leur permettre d'intégrer le Club ou pour les plus jeunes le Pré-club. Affiche jointe !

L'une des nouveautés de cette année sera le retour de la section freestyle. Section qui avait dû malheureusement être stoppée la saison dernière suite à la défaillance de son encadrant. Elle sera reprise cette année par « Choub », Guillaume Peyron, qui proposera une activité centrée uniquement sur le snowboard. C'est l'occasion pour tous les jeunes riders de partager cette activité dans une ambiance fun.

Vie Associative

Enfin, nous avons de nouveau signé une convention de partenariat avec la section sportive qualifiante Ski alpin de la cité scolaire Honoré Romane, mise en route la saison dernière et qui accueillera cette année encore de nouveaux skieurs, et qui va être rejoint cette année par la section sportive snow, dont nous aurons la responsabilité.

Pour finir, suite aux nombreuses investigations dans la demande de subventions ou autres sponsoring, l'association a fait l'acquisition d'un second fourgon. Ce fourgon permettra à un plus grand nombre de jeunes de pouvoir se déplacer sur les différentes courses, contests, stages ou tout simplement rejoindre les entraînements.

On vous dit donc à très vite sur les pistes de Reallon !!!

Le Président du Ski Club

Sebastien Olmo



Vie Associative



Chers Mesdames, Messieurs de la Mairie de Réallon,

Toute l'équipe ainsi que les enfants de Sourire à la Vie tiennent à vous remercier particulièrement pour votre participation depuis toutes ces années à la vente de pains organisée par la famille Roux au sein de votre joli village de Réallon.

Cette année, la somme récoltée est de 2320 €, celle-ci ira directement aux enfants malades du cancer suivis par l'association.

L'objectif : améliorer efficacement la vie des enfants malades.

À Sourire à la Vie, les enfants font du sport, apprennent, jouent créent, rient, voyagent, font des rencontres, se dépassent, et pendant ce temps-là, ils sont soignés.

**Grace à votre don nous pouvons poursuivre nos actions en Région Sud et les développer dans de nouveaux territoires en France.
Encore un immense merci !**

Recevez nos sentiments les plus chaleureux.



Toute l'équipe de Sourire à la Vie
contact@sourirealavie.fr 09 81 48 16 91



**POUR PRENDRE
SOIN DE LA VIE,
DE L'ENFANCE
ET DES RÊVES**

www.sourirealavie.fr

Sourire à la Vie, association loi 1901, Siret n°495 197 964 000 36
153 plage de l'Estaque 13016 Marseille



Un grand MERCI pour la famille, les amis, le restaurant le Mélézin, le Moulin Céard, Babeth (confitures) ainsi que les réallonais et les touristes, qui font que cette belle initiative perdure.

Eliane ROUX

Etat-Civil

Naissances, nous souhaitons la bienvenue à :

- Albane BELVILLE née le 06 juillet 2023, fille de Arnaud et Emilie BELVILLE.
- Lola MAMMANO née le 07 juillet 2023, fille de Morgane SCHMITT et Bastien MAMMANO.

Mariages :

Thibaud Muriel et Arezou Dadvar le 8 juillet 2023.



Ghislain Vallée et Renaud Berberian le 26 juillet 2023 :



Etat-Civil

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille et aux amis de :
OGIER Yves, décédé le 06 octobre 2023, à l'âge de 68 ans.

Jean-Claude MARSEILLE

Les débuts d'été, tu les passais dans ta cabane de Chargès, dans ton alpage. Mais cette année, tu as préféré nous laisser là, tu es parti sur ton balcon, au départ de ton sentier. Tu connaissais les moindres recoins de ton « pays », tu connaissais toutes tes bêtes, tous les éleveurs, tous les habitants, tous les touristes pour qui tu avais un mot gentil.

Ton banc devant la chapelle des Gourniers reste désespérément vide. On pense tous à toi en passant devant.

Veille sur nous de là-haut, adieu et merci Jean-Claude.



Nos Aînés

Célestin Marseille



Célestin MARSEILLE a été le maire de Réallon de 1965 à 1977, soit deux mandats, puis il effectuera deux mandats de conseiller, soit 24 ans au service de la commune.

Célestin est né en 1923, d'une fratrie de sept enfants. Il épousa Juliette ROUX avec qui il eut six enfants. Jean, Henri et Patrice habitent encore sur la commune.

Il a su mener sa vie professionnelle d'agriculteur, sa vie de famille, sa vie d'élu, à travers un siècle. Siècle, on ne peut plus mouvementé, avec la seconde guerre, tout le bouleversement technologique de ces dernières années.

Toute la population se joint au Maire que je suis pour te souhaiter un bon anniversaire. 100 ans, ce n'est pas rien et merci pour tout.

Le Maire,
Michel MONTABONE.

Colis de Noël



Comme chaque année, le traditionnel colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans est distribué par Léa Peyron, la distribution a commencé à la mi-décembre. Cette année il a été fait le choix de changer de fournisseur pour nos colis. Nous avons souhaité mettre à l'honneur les producteurs locaux, nous remercions le Relais des Saveurs pour la réalisation des colis.

Animations hiver 2023/2024

Bonjour à toutes et à tous !

La saison approche à grands pas ! Après une pré ouverture plus que réussie, vous trouverez ci-après le programme des animations. L'hebdomadaire pendant les vacances et hors vacances ainsi que les temps forts de la saison (concerts, spectacles, événements).

Pour plus de détails n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la station de Réallon rubrique Agenda :

<https://www.reallon-ski.com/animations-station-reallon/>

Merci

Bonne saison.

A vos agenda... prêt Partez !

Edouard Boutin

Responsable service animation événementiel

Décembre 2023

SAMEDI 16 DIMANCHE 17 : PRE OUVERTURE

SAMEDI 23 : Ouverture station

SAMEDI 23 : Défilé du Père Noël en ski avec Trafanou, 16h au tapis.

DIMANCHE 24 : Pot d'accueil, 17h, office de tourisme.

DIMANCHE 24 : Descente aux flambeaux, feu d'artifice 17h30 front de neige.

MARDI 26 : Spectacle de marionnette la reine des neiges, compagnie Slessio. 18h salle Rama. 8€, gratuit pour les moins de 2ans.

MERCREDI 27 : Jeux gonflables et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

JEUDI 28 : Sortie traces et indices par le Parc National des Ecrins. De 10h à 12h au foyer des Gourniers. Sur inscription.

JEUDI 28 : Descente aux lampions, 17h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

VENDREDI 29 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

DIMANCHE 31 : Pot d'accueil, 17h, office de tourisme.

DIMANCHE 31 : Descente aux flambeaux, feu d'artifice 17h30 front de neige.

Janvier 2024

MARDI 02 : Spectacle « Savon fou ». 18h salle Rama. Le spectacle se veut intergénérationnel et s'adresse à tous à partir de 5 ans. Le désir est de toucher grands et petits à la fois, ce que les bulles de savon permettent très facilement. Elles contiennent une fragilité, une beauté et un côté éphémère qui parlent à tous, instantanément. Inscription à l'office de tourisme, gratuit.

MERCREDI 03 : Rodéo mécanique et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

MERCREDI 03 : Loto du comité des fêtes à 19h en salle Rama.

Animations hiver 2023/2024

JEUDI 04 : Sortie traces et indices par le Parc National des Ecrins. De 10h à 12h au foyer des Gourniers. Sur inscription.

JEUDI 04 : Descente aux lampions, 17h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

VENDREDI 05 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

VENDREDI 12 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 13 DIMANCHE 14 : Week-end kids. Forfaits gratuits pour les moins de 12ans le dimanche et animations rodéo mécanique, jeux gonflables et jeux en bois XXL de 14h à 17h.

VENDREDI 19 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

DIMANCHE 21 : FESTI NORDIC : 9h-16h. Découverte des activités nordiques, ski de fond, chiens de traîneaux, biathlon et bien d'autres encore. Station de Réallon 1560.

VENDREDI 26 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 27 : Full Moon, skiez sous la lumière de la pleine lune. Ouverture du domaine skiable de 18h à 22h. Animation musicale toute la soirée.

SAMEDI 27 : Train des neiges. 19€ le forfait journée au lieu de 27.50€. Voir conditions sur reallon-ski.fr

Février 2024

VENDREDI 02 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

VENDREDI 02 : Chandeleur. Rendez-vous au sommet des pistes pour fêter la chandeleur. 9h30-11h.

SAMEDI 03 : BATUCADA sur le front de neige et le centre station. La compagnie Gaïa'Z Onda viendra mettre l'ambiance dans la station à 15h.

DIMANCHE 04 : TRAFANELLE : Course de ski de fond déguisée par équipe de 3 : le "Carnaval Nordique des Gourniers". 10H30-13H. Ambiance musicale avec la BATUCADA Gaïa'Z Onda. Station de Réallon 1560, plateau du Courtier.

VENDREDI 09 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

DIMANCHE 11 : Pot d'accueil, 17h30, Centre station.

LUNDI 12 : Descente aux flambeaux, 18h30 front de neige.

MARDI 13 : Mardi gras, ticket de tombola offert lors de l'achat d'un forfait de ski aux personnes déguisés. Élection du gagnant sur le front de neige à 13h.

Animations hiver 2023/2024

MARDI 13 : Spectacle de marionnette la reine des neiges, compagnie Slessio. 18h salle Rama. 8€, gratuit pour les moins de 2ans.

MERCREDI 14 : Jeux gonflables et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

MERCREDI 14 : Spectacle de feu. Le Cirque de la Lune. A 18h30 en centre station.

JEUDI 15 : Descente aux lampions + feu d'artifice, 18h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

JEUDI 15 : Film « marche avec les loups » par le Parc National des Ecrins. 21h salle Rama.

VENDREDI 16 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

DIMANCHE 18 : Pot d'accueil, 17h30, Centre station.

LUNDI 19 : Descente aux flambeaux, 18h30 front de neige.

MARDI 20 : Spectacle de Magie. 21h salle Rama. Inscription à l'office de tourisme, gratuit.

MERCREDI 21 : Rodéo mécanique et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

MERCREDI 21 : Spectacle de cirque acrobatique « Les indéformables » à 18h en salle Rama. Inscription à l'office de tourisme, gratuit.

JEUDI 22 : Sortie traces et indices par le Parc National des Ecrins. De 10h à 12h au foyer des Gourniers. Sur inscription.

JEUDI 22 : Descente aux lampions + feu d'artifice, 18h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

JEUDI 22 : Loto du club du Mourre Froid à 20h en salle Rama.

VENDREDI 23 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 24 : Full Moon, skiez sous la lumière de la pleine lune. Ouverture du domaine skiable de 18h à 22h. Animation musicale toute la soirée.

DIMANCHE 25 : Pot d'accueil, 17h30, Centre station.

DIMANCHE 25 : Soirée cinéma. 21h-22h30 salle Rama.

LUNDI 26 : Descente aux flambeaux, 18h30 front de neige.

MARDI 27 : Spectacle de magie. Davis Steel. Magicien, mentaliste professionnel, hypnotiseur. A 21h en salle Rama. Inscription à l'office de tourisme, gratuit.

MERCREDI 28 : Jeux gonflables et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

MERCREDI 28 : Loto du comité des fêtes à 19h en salle Rama.

Animations hiver 2023/2024

JEUDI 29 : Escape Game. « Cet hiver plongez dans une aventure immersive au cœur de Réallon : déchiffrez les énigmes, collectez des indices et décelez la vérité ». 3 niveaux de 7 à 17ans. 15h-16h30, 5€, réservation obligatoire à l'office de tourisme.

JEUDI 29 : Descente aux lampions + feu d'artifice, 18h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

Mars 2024

VENDREDI 01 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 02 : AIGUILLE TRAIL DES NEIGES : COURSE EN SEMI NOCTURNE

DIMANCHE 03 : Pot d'accueil, 17h30, Centre station.

DIMANCHE 03 : Soirée cinéma. 21h-22h30 salle Rama.

LUNDI 04 : Descente aux flambeaux, 18h30 front de neige.

MARDI 05 : Spectacle de marionnette la reine des neiges, compagnie Slessio. 18h salle Rama. 8€, gratuit pour les moins de 2ans.

MERCREDI 06 : Rodéo mécanique et atelier maquillage. 14h-17h, centre station.

MERCREDI 06 : Soirée cinéma. 2 séances : 18h-19h30 et 21h-22h30 salle Rama.

JEUDI 07 : Sortie traces et indices par le Parc National des Ecrins. De 10h à 12h au foyer des Gourniers. Sur inscription.

JEUDI 07 : Descente aux lampions + feu d'artifice, 18h30 front de neige. Inscription à l'ESF.

VENDREDI 08 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

VENDREDI 15 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 16 : Ripaaa Race, 14h30, concert Haut Buech Night Fever à 20h30 à la Spatule en Bois.

SAMEDI 16 : Concert Haut Buech Night Fever à 20h30 à la Spatule en Bois.

VENDREDI 22 : Petit déjeuner au sommet. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 : Week-end Green Snow. Animations sur le thème environnemental et local, réductions sur les prix des forfaits en utilisant les mobilités douces pour se rendre à la station (navettes gratuites, covoiturage, train, vélo). Marchés avec les produits locaux.

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 : Train des neiges. 19€ le forfait journée au lieu de 27.50€. Voir conditions sur reallon-ski.fr

VENDREDI 29 : Dernier petit déjeuner au sommet de la saison. De 9h30 à 11h à l'arrivée du télésiège « Chabrières ».

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 : **CLOSING** (en cas de fermeture anticipée : 23-24 mars)

- Samedi : GRAND PRIX DE REALLON, concert à 20h30.
- Dimanche : Big air, piscine ski, concours de déguisement, dernier show de Trafanou, animation musicale toute la journée.

Animations hiver 2023/2024

Programme hebdomadaire vacances

Animations hiver 2024

Lundi

- Winter games (13h), front de neige
- Trafanou dans la station (15h-16h), club piou-piou, tapis magique et centre station
- Descente de luge du Bacchus, (16h30), télésiège "Clos des Aurans" (seulement le 30 décembre et les vacances février), inscriptions obligatoire
- Descente aux flambeaux (17h30 en décembre-janvier 18h30 en février-mars) front de neige + feu d'artifice le 24 et le 31 décembre

Mardi

- Winter games (13h), front de neige
- Archery Tag (15h-17h) sur la droite du parking
- Festi Tapis (17h30-18h30), tapis front de neige

Mercredi

- Trafanou sur les pistes (9h30-11h)
- Slalom parallèle (12h) payant.
- Winter games (13h), front de neige
- Tir à l'arc (15h-17h) centre station
- Rodéo mécanique ou jeux gonflables, + maquillage (14h-17h), centre station
- Ripaaa Nocturne (17h), caisses des remontées mécaniques

Jedi

- Course de ski flèche (12h) payant.
- Winter games (13h), front de neige
- Tennis de table (15h-17h), salle Rama
- Rencontre avec les pisteurs secouristes (15h) cabane pisteurs sommet de la station
- Ripaaa Nocturne (17h), caisses des remontées mécaniques
- Descente aux lampions (17h30 en décembre 18h30 en février) + feu d'artifice en février

Vendredi

- Petit déjeuner au sommet (9h30-11h), arrivée de "Chabrières"
- Trafanou dans la station (15h-16h)
- Rencontre avec le snow-maker (15h) usine à neige, bacchus)

Samedi

- Ripaaa Nocturne (17h), caisses des remontées mécaniques

Dimanche

- Pot d'accueil (17h30), Centre station
- Soirée ciné le 25/02 et le 03/03 (21h-22h30), payant, salle Rama

Animations hiver 2023/2024

Programme hebdomadaire hors vacances

Animations hiver 2024

Lundi

Mardi

Mercredi

- Trafanou sur les pistes (9h30-11h)
- Winter games (13h), front de neige
- Jeux en bois (12h-17h30) office de tourisme
- Tournoi tennis de table (15h-17h), salle Rama

Jeudi

Vendredi

- Petit déjeuner au sommet (9h30-11h), arrivée de "Chabrières"

Samedi

- Trafanou dans la station (11h-12h)
- Winter games (13h-14h), front de neige
- Jeux en bois (12h-17h30) office de tourisme
- Atelier manuel (15h-17h) salle Rama
- Ripaaa Nocturne (17h), caisses des remontées mécaniques

Dimanche

- Trafanou sur les pistes (9h30-10h30)
- Winter games (13h-14h), front de neige
- Tir à l'arc (15h-16h30) centre station

Animations hiver 2023/2024

Animations du Parc national des Écrins

- ❖ Jeudi 28 décembre 2023 : sortie traces et indices. RDV 10h au foyer de ski de fond (site nordique des Gourniers). Sur inscription.
- ❖ Jeudi 4 janvier 2024 : sortie traces et indices. RDV 10h au foyer de ski de fond (site nordique des Gourniers). Sur inscription.
- ❖ Dimanche 21 janvier : Participation au festi'nordic (stand 9h-16h + sorties traces à 10h30 et 14h sur inscription). Station.
- ❖ Jeudi 15 février : projection film documentaire "Marche avec les loups" de JM Bertrand + échanges avec les agents du Parc. 21h salle Rama, station.
- ❖ Jeudi 22 février : sortie traces et indices. RDV 10h au foyer de ski de fond (site nordique des Gourniers). Sur inscription.
- ❖ Vendredi 1er mars : conférence "adaptation de la faune à l'hiver". RDV 17h30 au bar des 4 saisons/hôtel-club le Balcon des Écrins, station. Entrée libre, ouvert à tous.
- ❖ Mercredi 6 mars : conférence "adaptation de la faune à l'hiver". RDV 18h au bar des 4 saisons/hôtel-club le Balcon des Écrins, station. Entrée libre, ouvert à tous.
- ❖ Jeudi 7 mars : sortie traces et indices. RDV 10h au foyer de ski de fond (site nordique des Gourniers). Sur inscription.
- ❖ Samedi 23 mars : participation au w-e Greensnow avec 1 stand du Parc à la journée à la station.



Divers

Monsieur le Maire a célébré la cérémonie du 11 novembre en présence de Joseph PEYRON notre porte drapeau. Merci à lui pour sa présence.

Merci aussi aux enfants de l'école qui ont lu des poèmes.

Après avoir lu le texte de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, Monsieur le Maire a présenté la thèse de Mélissa GLEIZE sur les conséquences de la grande guerre dans le réallonnais. Ce travail conséquent et fourni peut être retiré en mairie pour les intéressés.

Merci à tous.



Recensement militaire.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Divers

→ TRANSPORT & CLIMAT

Découvrez l'impact des différents modes de transport sur le climat ici :



→ INFOS & CONTACTS

Retrouvez toutes les offres de transport sur la communauté de communes de Serre-Ponçon ici :



Office de Tourisme de Serre-Ponçon - Bureau d'information Touristique de Réallon : 04 92 44 25 67



↓ LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

« La Communauté de communes de Serre-Ponçon finance depuis plusieurs hivers des navettes à destination des stations. C'est un moyen formidable d'accéder aux sites et aux activités emblématiques de notre territoire, de manière pratique (pas de difficulté de stationnement), économique et écologique (navettes hybrides électriques ou alimentées au biocarburant). »

Chantal EYMEOD

→ ACCÉDER À SERRE-PONÇON EN TRANSPORTS COLLECTIFS

Le territoire de Serre-Ponçon est accessible en train (gares de Chorges et Embrun) et en bus :



• Train INTERCITES de nuit Paris – Briançon : horaires et réservations sur SNCF Connect

• Train TER Zou Marseille – Briançon et Romans – Briançon : horaires et réservations sur SNCF TerSud



• Bus Zou n°69 Marseille – Briançon et n°50 Navettes Blanches : horaires et réservations sur Zou Ma Région Sud



• Bus Neige Express depuis Paris, Marseille, et Aix-en-Provence : horaires et réservations sur Autocars Imbert Neige Express



Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Optez pour le covoiturage !



NAVETTE CHORGES - RÉALLON

Du 23 décembre 2023 au 31 mars 2024



→ NAVETTE GRATUITE CHORGES - RÉALLON

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :

- Tous les samedis et dimanches du 23 décembre 2023 au 31 mars 2024 inclus
- Tous les jours du samedi 23 au dimanche 31 décembre 2023 inclus (1^{er} semaine des vacances de Noël) et du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024 inclus (vacances d'hiver de la zone B)

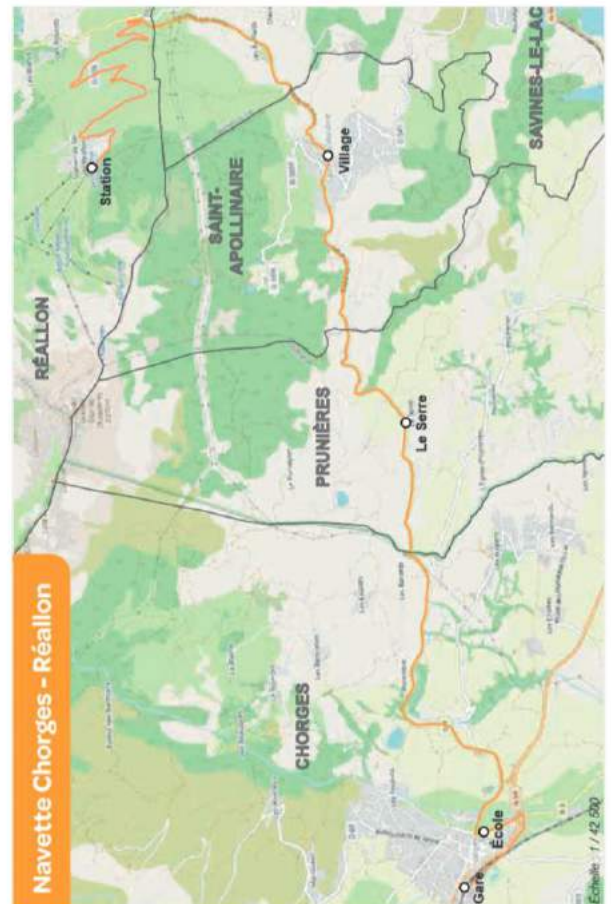
CHORGES → RÉALLON

| Commune | Arrêt | Horaires | | | |
|-------------------|----------|----------|------|-------|-------|
| Chorges | Gare* | 7:55 | 9:05 | 12:20 | 16:20 |
| Chorges | École | 7:58 | 9:08 | 12:23 | 16:23 |
| Prunières | Le Serre | 8:06 | 9:16 | 12:31 | 16:31 |
| Saint-Apollinaire | Village | 8:12 | 9:22 | 12:37 | 16:37 |
| Réallon | Station | 8:25 | 9:35 | 12:50 | 16:50 |

RÉALLON → CHORGES

| Commune | Arrêt | Horaires | | | |
|-------------------|----------|----------|-------|-------|-------|
| Réallon | Station | 8:30 | 9:40 | 13:00 | 17:15 |
| Saint-Apollinaire | Village | 8:43 | 9:53 | 13:13 | 17:28 |
| Prunières | Le Serre | 8:49 | 9:59 | 13:19 | 17:34 |
| Chorges | École | 8:57 | 10:07 | 13:27 | 17:42 |
| Chorges | Gare* | 9:00 | 10:10 | 13:30 | 17:45 |

* Arrêt Gare situé à droite de la consigne à vélos sécurisée.



Navette Chorges - Réallon

Échelle : 1 / 42 500

Divers

LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2022



Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement
ou un agrandissement ?



N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget

Qu'est-ce-que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc.)

La TA est composée de :
- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La TA la TAP



Qu'est-ce-que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Quand suis-je taxable et comment est calculée ma taxe ?

Le fait générateur : la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager)

Petite leçon de calcul de la TA et de la TAP

$$TA = \left\{ \begin{array}{l} S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux communal} \\ + \\ S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux départemental} \end{array} \right.$$

$$TAP = S \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux TAP}$$

Un abattement unique de 50 % pour la TA et la TAP a été institué. Il s'applique :
- aux 100 premiers mètres carrés des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives ont pu être instituées localement : renseignez vous auprès de votre collectivité.

NOTA

Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année

Valeurs forfaitaires pour 2022 :

Construction = 820 € / m²
Stationnement = 2 000 € / place
Piscine = 200 € / m²

Taux communal :

Fixé par délibération du conseil municipal

Taux départemental :

Fixé par le conseil départemental :

1,80 % pour 2022

Taux TAP : 0,40 %

S = surface fiscale

Somme des surfaces de chaque plancher closes et couvertes dont la hauteur est > à 1,80 m, calculées au nu des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et TAP indiqués ci-contre.

Où obtenir des renseignements ?

- Auprès de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé avant le 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Territoires – DDT 05, 3 place du Champsaur, BP 50 026, 05001 GAP Cedex, Tél : 04 92 40 36 62, www.hautes-alpes.gouv.fr

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé à compter du 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Alpes - Pôle Topographique et de Gestion Cadastre, Cité administrative DESMICHELIS 05016 GAP CEDEX, Tél : 04 92 40 16 92
Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr.

Comment estimer le montant de mes taxes ?

A partir du simulateur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>
Le simulateur ne prend pas en compte la taxe d'archéologie préventive (TAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4%)

Exemple n°1 :

Je construis une maison d'habitation avec garage :

Surface de plancher de la maison = 120 m²

Garage de 40 m²

Exemple n°2

Je construis un abri de jardin sur la même commune que ma maison

Surface de plancher de l'abri = 15 m²

Quel sera le montant des sommes dues au titre de la TA et de la TAP ?

En prenant en compte :

- Valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel = 820 €
- Taux communal = 3 % (exemple car différent selon les communes)
- Taux départemental = 1,80 %
- Taux TAP = 0,40 %

* A noter que le garage constitue de la surface taxable s'il n'est pas aménagé au-dessus ou au-dessous des immeubles

CALCUL POUR LA MAISON (Exemple n°1)

Pour les 100 premiers m² le montant s'élève à :

TA : part communale = 100 x (820 x 50%) x 3 % = 1 230 €
TA : part départementale = 100 x (820 x 50%) x 1,8 % = 738 €

TAP = 100 x (820 x 50%) x 0,40 % = 164 €

Pour les 60 m² restants le montant s'élève à :

TA : part communale : 60 x 820 x 3 % = 1 476 €
TA : part départementale : 60 x 820 x 1,8 % = 885,60 € arrondi à 886 €

TAP : 60 x 820 x 0,40 % = 196,80 € arrondi à 197 €

MONTANT TOTAL :

TA = 1 230 + 738 + 1 476 + 886 = 4 330 € } = 4 691 €
TAP = 164 + 197 = 361 €



CALCUL POUR L'ABRI DE JARDIN (Exemple n°2)

Sachant que la valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel s'élève à 820 €, le montant total des sommes dues s'élève à :

TA : part communale = 15 x 820 x 3 % = 369 €
TA : part départementale = 15 x 820 x 1,8 % = 221,40 € arrondi à 221 € } = 639 €

TAP : 15 x 820 x 0,40 % = 49,20 € arrondi à 49 €

Pour éviter toute erreur, mentionnez **scrupuleusement** vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés.
La surface de plancher n'est pas la surface fiscale. Cette dernière est souvent plus élevée.



Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé avant le 1^{er} septembre 2022 :

- si le montant est inférieur à 1 500 € : à régler en 1 échéance 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le montant est supérieur à 1 500 € : à régler en 2 échéances de montant égal :
* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1^{er} septembre 2022 :

- La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m²).
- si le montant est inférieur à 1 500 € : à régler en 1 échéance à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
- si le montant est supérieur à 1 500 € : à régler en 2 échéances de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1^{er} septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.



L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traier l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !

Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

Divers

LA HALTE GARDERIE
LES PITCHOUNS C'EST :

DES ACTIVITÉS VARIÉES

UN ESPACE DE JEU ADAPTÉ

DIFFÉRENTES
FORMULES D'ACCUEIL

DU PERSONNEL QUALIFIÉ

RÉSERVEZ VITE !

INSCRIPTION
ET
RÉSERVATION

CONTACTEZ NOUS

04.92.44.27.41
06.62.45.66.78

crechehaltegarderie@reallon.fr

STATION DE REALLON
2, Draille des Oucanes
Résidence les Méans
05180 REALLON

HALTE GARDERIE
LES
PITCHOUNS

DE 6 MOIS
À
6 ANS

Ouverte du 23 décembre 2023
au 31 mars 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES !

LES HORAIRES

En période scolaire : tous les jours sauf le samedi de 9h00 à 16h00.
Hors période scolaire : tous les jours sauf le jeudi et samedi de 9h00 à 16h00

LES TARIFS

2h : 15€
Demi journée : 25€
Journée : 40€
6 demi journées : 125€
6 Jours : 200 €

CONDITIONS DE PAIEMENTS

Pour une inscription sur place :
Par chèque
Par carte bancaire
En espèce

En cas d'annulation : Les sommes engagées ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Fiche d'inscription remplie et signée
Photocopie des vaccinations

Bienvenue à
LA HALTE
GARDERIE

La halte garderie "Les pitchouns" est ouverte aux enfants âgés de 6 mois à 6 ans.

Les enfants sont accueillis en demi journée ou en journée complète.

POUR ÊTRE ACCUEILLI :

L'enfant doit être accompagné de :

son carnet de santé
son doudou et sa tétine
ses couches, coton, liniment, vêtements de changes et chaussons
son repas et son goûter

Divers

Un bon quelques années en arrière

Journal de 1887

Réallon. — *Nos Écoles.* — Les écoles de notre commune sont dans un état déplorable d'entretien. Déjà depuis quatre ou cinq mois celle du hameau des Rousses est fermée comme étant inhabitable. Sous peu, pour le même motif, celle du chef-lieu de la commune subira le même sort ; il serait temps que l'administration académique ainsi que la municipalité prennent des mesures pour faire exécuter les urgentes réparations avant la mauvaise saison.

Journal février 1889

Réallon. — *Coups.* — Le 23 courant, vers 7 heures du soir, au moment où il se rendait pour veiller dans la famille de sa fiancée, le sieur J... P..., âgé de 28 ans, cultivateur à Réallon, fut assailli à l'improviste par la femme M..., qui réussit à le renverser et lui porta plusieurs coups à la tête à l'aide d'une grosse pierre.

Le malheureux appela à l'aide, puis perdit connaissance, sa mère et des voisins accoururent à sa voix, le trouvèrent tout saignant et eurent beaucoup de peine à le faire revenir de sa syncope.

La femme M..., dont la mauvaise réputation n'est plus à faire et qui est la sœur de la fiancée de sa victime, voit d'un très mauvais œil le mariage projeté entre les deux jeunes gens, et semble déterminée à tout pour l'empêcher de s'accomplir.

Mairie de Réallon – 2098 Charrière des Gourniers – La Place – 05160 Réallon

Tél. 04.92.44.23.93 – secretariat@reallon.fr – <http://www.reallon.fr>

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Services de la mairie :

Ouverture au public de la Mairie : le mardi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Directeur de publication : Michel MONTABONE

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : E. BOUTIN, S. CHARRIOT, B. COMBAL., A. GLEIZE, Mairie de Réallon, P. MANGIN, Y. MARTIN, M. MONTABONE, S. OLMO, Parc national des Ecrins, Patrimoine en Réallonnais, E. ROUX, L. SOULIÉ.

Photos : V. BAUDVIN, P. BERTRAND, G. BUTIN, S. CHARRIOT, Club du Mourre Froid, B. COMBAL, Comité des fêtes de Réallon, V. JACQUOT, C. OLLIEU, P. MANGIN, S. MEYER, M. MONTABONE, Patrimoine en Réallonnais, L. SOULIÉ, Ski Club de Réallon, Studio Escobette, K. THIRION.